

Plan de cours

COURS : **CULTURE ANGLAISE ET LITTÉRATURE**

PROGRAMME : Formation générale commune – 1^{er} ensemble – tous les programmes

DISCIPLINE : Anglais

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR(S) DU COURS-GROUPES	BUREAU	poste	courriel ou site web
Mark Housego	A-256	5847	mark.housego@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	poste	courriel
Isabelle Lapointe	C-163b	5309	isabelle.lapointe@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

Code : 0009.

Énoncé de la compétence : Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

- Éléments :**
1. Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.
 2. Rédiger l'analyse d'une oeuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement, enseignement magistral, organisation de tables rondes, ateliers d'écriture et autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : lecture de textes de divers genres; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; ateliers d'écriture, tables rondes, débats; travail de recherche en bibliothèque ou sur internet; présentation des résultats de la recherche; visionnage de vidéos en anglais; exercices de grammaire et de stylistique.

PLANIFICATION DU COURS

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODES DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1. Expression orale	<p>À la fin du cours, l'étudiant peut soutenir une discussion portant sur des sujets d'ordre littéraire et culturel en anglais. L'étudiant doit utiliser une communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes, avec des arguments pertinents et justifiés. Les niveaux de langue et de registre doivent être appropriés, avec un vocabulaire nuancé et adapté au sujet traité, et un degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p>	<p>En vue d'atteindre l'objectif, l'étudiant lit chaque semaine des textes de divers genres qui font par la suite l'objet de discussions en classe. Pour cet exercice, les étudiants sont réunis en équipes, participent à des débats élargis, faisant appel à tous les membres du groupe, ou prennent part à une table ronde.</p> <p>Afin d'acquérir la terminologie utile à ce type de discussion, l'étudiant doit prendre des notes pendant les exposés magistraux d'enseignement. Par ailleurs, l'étudiant doit parfois compléter ses lectures en faisant des recherches en bibliothèque, au laboratoire multimédia ou sur internet.</p>	Toutes les semaines	L'étudiant est appelé à prendre part à des discussions d'équipe, à des débats faisant appel à la participation de la classe toute entière et à une table ronde.	L'étudiant lit chaque semaine des textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai et poésie. L'étudiant fait des recherches en bibliothèque ou sur internet.
			Semaine 4 et 10	Évaluation sommative : Tables rondes	
			Semaines 14-15	Évaluation sommative : Exposés oraux de 8 minutes	

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODES DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
2. Expression écrite	À la fin du cours, l'étudiant est capable d'écrire une analyse bien structurée d'une oeuvre littéraire en version originale anglaise, portant sur des sujets d'ordre littéraire et culturel en anglais, d'au moins 600 mots. L'étudiant doit démontrer une utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases; un vocabulaire diversifié et nuancé; une variété de marqueurs de relation; un degré assez élevé de précision dans l'application des codes grammatical et orthographique; un style, un niveau de langue et un registre appropriés à l'analyse.	<p>L'étudiant se familiarise avec le code écrit de l'anglais en participant à des ateliers d'écriture où il s'exerce à produire divers types de phrases et à les enchaîner logiquement en utilisant les mots et les locutions appropriés. Les ateliers comportent des activités telles l'analyse de textes modèles, la rédaction de plans et la réalisation d'exercices de grammaire et de stylistique. Les ateliers visent à rendre l'étudiant apte à élaborer un plan clair et bien structuré, et à rédiger un texte académique avec l'aide d'un dictionnaire.</p> <p>L'étudiant se familiarise avec les thèmes littéraires et culturels abordés dans le cours en lisant des oeuvres écrites par des auteurs de langue anglaise.</p> <p>En guise de préparation pour l'examen final (texte d'analyse critique), l'étudiant rédige au cours de la session deux compositions, toutes basées sur un plan.</p> <p>Par ailleurs, l'étudiant est appelé à rédiger en classe un essai portant sur un ou plusieurs textes littéraires.</p>	Toutes les semaines ou presque	Dix contrôles de lecture.	Textes de divers genres, recherche en bibliothèque ou sur internet.
			Semaines 5 et 11	Deux rédactions de 600 mots	
			Semaines 6 et 13	Deux contrôles de grammaire et de stylistique.	Exercices de grammaire et de stylistique avancés, expressions idiomatiques, gallicismes et «faux amis».
			Entre Semaines 7 et 12	Évaluation sommative : Essai sur un sujet littéraire (rédigé en classe) d'environ 800 mots.	
			Semaines 14 ou 15	Évaluation sommative : Analyse critique de 900 mots.	

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôles de lecture 5 - 10	Individuel, en classe	2,1	Toutes les semaines ou presque	20 % <i>10% avant la mi-session</i>
Contrôles de grammaire et de stylistique (deux)	Individuel, en classe, d'une durée d'une heure.	2	Semaines 6 et 13	10 % <i>5% avant la mi-session</i>
Rédactions (deux)	Individuel, en classe et/ou à la maison	2	Semaines 5 et 11	20 % <i>10% avant la mi-session</i>
Essai sur un sujet littéraire (un)	Individuel, en classe	2	Semaine 12	10 %
Participation à la table ronde (une) ou débat	en groupe,	1	Semaines 4 et 10	15 %
Présentation orale finale	Individuel ou en équipe,	1	Semaines 14 et 15	10 %
Analyse critique finale	Individuel, en classe ou à la maison	2	Semaine 12	15 %

TOTAL 100 %

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note zéro, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil :
ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf

CRD de l'ÉNA :
ww2.ena.collegeem.qc.ca/creena/normes.pdf

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

MARK HOUSEGO

1. *The Sun Also Rises* – Ernest Hemingway
2. *The Quiet American* – Graham Greene

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CSA : Le Centre de services adaptés (B-157)

Pour les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap.

Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), c'est votre responsabilité de faire connaître votre situation au Centre de services adaptés (CSA) le plus tôt possible :

- en personne au local B-157
- en ligne à csa@cegepmontpetit.ca
- par téléphone : 450-679-2631, poste 4578

LE CAL : LE CENTRE D'AIDE EN LANGUES (E-0012)**Aide gratuite pour les étudiants ayant de la difficulté en anglais**

Le Centre d'aide en langues vous propose un environnement favorable et des moyens privilégiés afin d'améliorer votre maîtrise de l'anglais. L'objectif du Centre d'aide est de fournir un service d'aide et de consultation linguistique à toutes les personnes du Collège qui désirent améliorer leur connaissance de l'anglais. Selon votre horaire; vous serez jumelé avec un tuteur pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, présentez-vous au local E-0012.

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Modalités de participation aux cours

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas. Tout étudiant ayant omis d'en informer le professeur court le risque d'être désinscrit du cours.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 6.6. de la P.I.E.A.

Présence aux cours

L'étudiant est tenu de respecter l'article 6.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages ainsi que les règles propres au Département des langues, selon lesquelles après 6 heures d'absences (justifiées ou pas) l'étudiant reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absences (justifiées ou pas), l'étudiant peut se faire exclure du cours et de ses évaluations terminales.

Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.

Présence aux évaluations sommatives

L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption. (P.I.E.A, art 6.2.5.1)

Remise des travaux

Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Résultats scolaires

Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60 %.